AR Prefecture
043-214300485-20261030-D_86_2026-DE
Reçu le 03/11/2026

MAIRIE
La Chaise-Dieu

LA CHAISE-DIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Le 30 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du conseil municipal sous la présidence de Armelle SAVINEL, Maire, suivant convocation transmise le mercredi 21 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : SAVINEL Armelle, TISSIER Alice, CARESMIER Guillaume, ABONDANCE Aurélie, CHAMBON Régine, DEHEPPE Marie, LAVERROUX Yannick, MARION Olivier, ROSSI Patrick, VIALANEIX Bernard, BOUDET Gérard, FLEURY Carine
Excusé ayant donné procuration : DUPON Dominique à TISSIER Alice, FRAIOLI Marine à ABONDANCE Aurélie

Secrétaire de séance : BOUDET Gérard

2026-086 - SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTE SIMULTANÉ

Rapporteur : SAVINEL Armelle

Vu l'avis favorable du CST en date 29 septembre 2026

Madame le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Madame le Maire indique qu'il convient de valoriser les missions d'un adjoint technique. Cet emploi correspond au grade d'adjoint technique territorial principal de 2éme classe, cadre d'emploi des adjoints technique, et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures.

Madame le Maire propose au conseil municipal de créer un emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour en supprimant 1 poste d'adjoint technique territorial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté,

AR Prefecture
043-214300485-20261030-D_86_2026-DE
Reçu le 03/11/2026

- Décide de créer un poste d'adjoint technique principal 2éme classe au 01/11/2026 à raison de 35 heures par semaine ;
- De supprimer 1 poste d'adjoint technique territorial au 01/11/2026.
- Modifier en conséquence le tableau des effectifs dont la nouvelle composition figure en annexe ;
- Inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012,

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 30 octobre 2026

La présidence de séance,
Armelle SAVINEL, Maire

Le secrétariat de séance,
Gérard BOUDET, Conseiller